

L'an deux mil vingt-deux, le 13 avril à 18 heures, le conseil syndical s'est réuni dans les locaux de Grand Lac, salle du conseil, sous la présidence de Sandra FERRARI pour la délibération ci-dessous.

Nombre de membres en exercice :	17.
Nombre de membres présents :	5.

Date de 1^{ère} convocation : 07 avril 2022
Date d'affichage :

Présents : Titulaires : BERTHOMIER Christian, DUMAZ Régis, FERRARI Sandra, GOGNY Christian, TICHKIEWITCH Serge.
Suppléants (votant) : -
Excusés : DUMAZ Gérard (pouvoir à C. GOGNY), GALENE Pierre-Damien (pouvoir à S. TICHKIEWITCH), GINOLLIN Pascal (pouvoir à S. TICHKIEWITCH), POMMAT Dominique (pouvoir à S. FERRARI), VANIN Gaëtan (pouvoir à R. DUMAZ), FABRE Maryse, HAERINCK Sabrina, TRAHAND Cécile.
Absents : BRUN Pierre, GENNARO Alexandre, LEOUTRE Jean-Marc, TURNAR Alexandra.

FINANCES – COMPTE DE GESTION 2021 *(compétences optionnelles)*

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021, les décisions modificatives, le détail des dépenses et des recettes effectuées, les bordereaux de titres et de mandats, les comptes de gestion dressés par le service de gestion comptable de Chambéry ;

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2021 ;

Le compte de gestion dressé de l'exercice, n'appelle ni observation, ni réserve, de la part de l'assemblée.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

→ **APPROUVE** le compte de gestion de l'exercice 2021 (alpin-Aillons-Margéraz).

Fait à La Féclaz, le 13 avril 2022

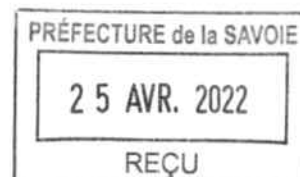
LA PRESIDENTE,
Sandra FERRARI



Certifié exécutoire
compte-tenu de la date de transmission en Préfecture, le

☞ Volants :	10
☞ Pour :	10
☞ Contre :	0
☞ Abstention (s) :	0
☞ Blanc (s) :	0

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la date d'affichage de la décision et de sa transmission au contrôle de légalité, et dans un délai de deux mois à compter de sa notification aux candidats ayant participé à la procédure ou à compter de la réponse du Syndicat mixte, si un recours gracieux a été préalablement déposé.



26700 - DSP ALPIN AILLONS MARGERIE SMSB

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 274 036,00	151 614,00	2 425 650,00
Titres de recettes émis (b)	1 852 004,88	127 028,00	1 979 032,88
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	1 852 004,88	127 028,00	1 979 032,88
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 274 036,00	151 614,00	2 425 650,00
Mandats émis (f)	1 159 628,48	121 614,66	1 281 243,14
Annulations de mandats (g)	46 010,88		46 010,88
Dépenses nettes (h = f - g)	1 113 617,60	121 614,66	1 235 232,26
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	738 387,28	5 413,34	743 800,62
(h - d) Déficit			

26700 - DSP ALPIN AILLONS MARGERI SMSB

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
DSP ALPIN AILLONS MARGERI SMSB					
Investissement	-738 661,17		738 387,28		-273,89
Fonctionnement	80 246,29	80 246,29	5 413,34		5 413,34
Sous-Total	-658 414,88	80 246,29	743 800,62		5 139,45
TOTAL III	-658 414,88	80 246,29	743 800,62		5 139,45
TOTAL I + II + III	-658 414,88	80 246,29	743 800,62		5 139,45